

BULLETIN DE PARRAINAGE

Je choisis de devenir « parrain compagnon »

pour
10 € PAR MOIS

Autre montant : _____ € par mois.

Je choisis de devenir « parrain bâtisseur »

pour
25 € PAR MOIS

Autre montant : _____ € par mois.

Je précise la communauté que je souhaite parrainer (Vanves, Angers, Rungis, Dijon, Nantes, Lyon, Paris, Lorient, Marseille, Lille, Ile de Ré, Bordeaux et Toulouse) :

Je laisse Simon de Cyrène choisir l'affectation de mon parrainage en fonction des besoins prioritaires.

N'OUBLIEZ PAS DE COMPLÉTER VOTRE BULLETIN SEPA AU VERSO ET DE JOINDRE VOTRE RIB !

Associez votre nom à une communauté Simon de Cyrène



“ *Le sens de la vie se trouve dans la relation gratuite à l'autre. Une promesse de bonheur accessible à tous.*

Il n'y a pas de compétition, pas le besoin de ressembler à quelque chose. Ce qui dénature

l'homme c'est notre société individualiste qui isole. Simon de Cyrène est une thérapie, un antidote ! ”

Philippe Pozzo di Borgo,

Fondateur et président de l'Association Simon de Cyrène.

Notre objectif : **construire des maisons partagées** pour combattre la solitude des personnes handicapées, en leur offrant la possibilité de vivre avec des personnes valides. Grâce à votre générosité, **15 maisons partagées** ont déjà été construites, 16 autres sont en développement.

Associez durablement votre nom à ce projet de société, en devenant « parrain compagnon » ou « parrain bâtisseur » d'une maison partagée...



Tenez compte de votre déduction fiscale

66% du montant de votre parrainage est déductible de votre impôt sur le revenu :

- ▶ Si vous devenez « parrain compagnon » : **votre parrainage de 10 € par mois vous revient en réalité à 3,40 €.**
- ▶ Si vous devenez « parrain bâtisseur » : **votre parrainage de 25 € par mois vous revient en réalité à 8,50 €.**

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

Pour toute question sur les maisons partagées Simon de Cyrène ou sur le parrainage, n'hésitez pas à contacter :

Laure Jamet

Responsable Relations bienfaiteurs

01 82 96 00 10

laure.jamet@simondecyrene.org

Consultez notre site Internet
www.simondecyrene.org



Simon de Cyrène

Fédération Simon de Cyrène - 5 Place du Clos Montholon - 92240 Malakoff
Association loi 1901

© Elodie Perriot



Simon de Cyrène

**AIDEZ-NOUS
À CONSTRUIRE
LA FRATERNITÉ AVEC
LES PLUS FRAGILES**



Devenez
**Parrains
COMPAGNONS**
pour **10 € PAR MOIS**

Aidez-nous à financer le « Vivre Ensemble »
et à favoriser les rencontres.

Votre rôle de parrain :

Vous favorisez le compagnonnage et permettez le **développement du Vivre Ensemble**. Jour après jour, vous rendez possible le **partage d'un projet de vie convivial** entre personnes handicapées et valides.

Vous pouvez choisir la communauté que vous désirez accompagner. Les personnes accueillies seront heureuses de vous donner des nouvelles régulières !

Elodie, maman d'un
compagnon Simon de
Cyrène : " *Mon fils
participe au groupe
de Compagnons
Simon de Cyrène :
c'est la 1^{ère} fois qu'il a
une vie sociale depuis
son accident !* "



Devenez
**Parrains
BÂTISSEURS**
pour **25 € PAR MOIS**

Aidez-nous à construire notre projet
de société.

Votre rôle de parrain :

Vous participez à la **construction et l'aménagement d'une nouvelle maison partagée**, de la naissance du projet à la remise des clés. Une maison à taille humaine, où personnes handicapées et valides vont pouvoir bâtir ensemble un projet de vie solidaire et fraternel.

Vous pouvez choisir la maison partagée que vous désirez financer. Vous serez alors associés aux avancées du chantier, par des informations régulières et des invitations personnelles.



LES AVANTAGES D'UN TEL PARRAINAGE :

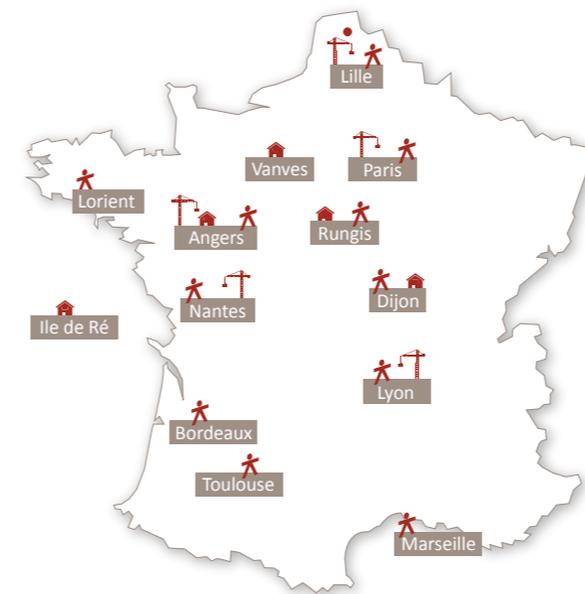
Pour Simon de Cyrène :
Vous rendez possible des vacances partagées et des activités régulières en commun qui permettent de redonner du sens à la vie. Vous participez aux formations de toutes les personnes qui accompagnent les personnes handicapées.

Pour vous :
Vous vous associez mois après mois à un projet de vie solidaire, à la construction et à l'aménagement d'une maison partagée.

Le parrainage se fait en toute simplicité grâce au prélèvement automatique, et sans engagement (vous pouvez modifier ou arrêter votre soutien régulier à tout moment).

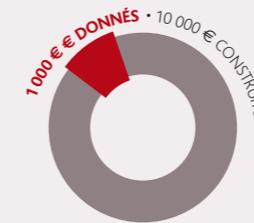
Comment parrainer une communauté Simon de Cyrène ?

- 1 Choisissez le type de parrainage que vous souhaitez apporter : « parrain compagnon » ou « parrain bâtisseur ».
- 2 Choisissez la maison partagée ou le projet que vous souhaitez parrainer (voir ci-dessous) ou laissez Simon de Cyrène choisir l'affectation de votre parrainage en fonction des besoins prioritaires.
- 3 Complétez le Bulletin de parrainage ci-contre, sans oublier de dater et de signer.
- 4 Détachez votre bulletin de parrainage et insérez-le dans l'enveloppe T ci-jointe accompagné de votre RIB.



Un don à l'efficacité démultipliée

- 100% des dons est investi dans la construction des maisons partagées et le financement des activités du Vivre Ensemble, les formations des assistants et des volontaires en Service Civique»
- Votre don a un effet de levier sur la construction de nos maisons. Par le recours à des prêts et à des subventions, un logement de 100 000 € est ainsi financé par un don défiscalisé de 10 000 €.



BON DE SOUTIEN RÉGULIER

NOM ET ADRESSE DU
TITULAIRE DU CRÉANCIER
FONDS DE DOTATION
SIMON DE CYRÈNE
5, place du Clos Montholon
92240 MALAKOFF
Identifiant Créancier SEPA
N°FR38ZZ807A3A

Mandat à compléter en joignant votre RIB
à renvoyer à Simon de Cyrène
BP 33 - 92144 Clamart Cedex

1/ Je souhaite soutenir Simon de Cyrène
par un don en prélèvement automatique

2/ Je verse à Simon de Cyrène la somme de :
_____ € et j'autorise l'établissement
teneur de mon compte à prélever le 15 de

Chaque mois Chaque trimestre

Je recevrai un seul reçu fiscal récapitulatif à la fin de l'année, me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % sur mon impôt sur le revenu.

3/ Je remplis mes informations bancaires

Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN) :

Code international d'identification
de votre banque (BIC) :

Date et signature obligatoire

4/ Je joins un RIB (obligatoire)

5/ J'indique mes coordonnées :

Mme M

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone* : _____

Email* : _____ @ _____

* Facultatif

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez Simon de Cyrène à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Simon de Cyrène. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvements non autorisés. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre soutien régulier par Simon de Cyrène. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.